Questionnaire adressé par Action Citoyenne
aux différentes listes présentant
leur candidature aux prochaines élections municipales d'Yvetot
les 15 et 22 mars 2026

Les réponses apportées par l'équipe « Fiers d'Yvetot »

1. **Quelles propositions faites-vous en matière de gestion de l'eau, du contrôle de sa qualité, de sa distribution et d'un plan de prévention des risques ?**

La gestion de l'eau et la prévention des risques ne sont pas des compétences « Ville ». L'assainissement et l'eau potable relèvent du « Syndicat Mixte Eau et Assainissement du Caux Central « (SMEACC, cf rapport sur l'eau 2024 présenté au Conseil Municipal du 12/11/2025 point 3). Toutefois, nous apportons une vigilance particulière aux eaux pluviales. Nous souhaitons poursuivre les modifications de réseaux et la mise en place de bassins tampons lorsque c'est possible : rendre perméable des surfaces imperméabilisées et reprendre dans le domaine public des ouvrages associés à la gestion des eaux pluviales

A noter ce qui est déjà fait :

- Indemnisation des agriculteurs pour qu'ils maintiennent en herbe les sites de captage
- Décarbonatation de l'eau
- Remplacement progressif des canalisations- en particulier en fonte- pour limiter les fuites.

Pour info, les prévisions du GIEC (comme le confirme les données du Parc National des Boucles de la Seine Normande) concernant le stock d'eau dans la nappe phréatique en pays de Caux sont plutôt rassurantes.

2. **Quelles propositions faites-vous pour continuer à répondre aux préoccupations relatives à l'urgence climatique et environnementale ? Quels objectifs pensez-vous renforcer ?**

Nos propositions relatives à l'urgence climatique et environnementale sont :

- La gestion différenciée des espaces verts avec un plan global en cours de validation
- La gestion différenciée des espaces verts et éco-pâturage par une association de l'Économie Sociale et Solidaire (bassin Rétimare)

- La renaturation/désimperméabilisation des cours d'école, parkings des cimetières et gymnases
- La baisse locale de la chaleur par retrait du bitume et gestion différenciée des espaces verts.
- La définition d'une trame verte dans la ville
- L'absorption des gaz à effets de serre par les arbres
  (A noter que nous avons déjà réalisé la plantation de 50 arbres par an et 150 arbres au bassin de la plaine, sans compter le remplacement des arbres malades).
- Le Projet Alimentaire de Territoire : création d'une cuisine centrale et self dans les écoles pour limiter le gaspillage alimentaire.

3. Quelles propositions faites-vous en matière de gestion du patrimoine public en ce qui concerne les économies d'énergie et la prise en compte environnementale et climatique ?

Dans la continuité des actions déjà menées (mise en place des indicateurs de suivi des consommations et optimisation de l'utilisation des bâtiments communaux, réfection des fenêtres et toitures de l'hôtel de ville et du groupe scolaire Cahan, installation de 57 panneaux solaires sur le toit des services techniques),

Nous prévoyons :

- La restauration de l'aile EST de l'Espace Claudie-André-Deshays pour les associations.

- La poursuite de l'aide à la rénovation des maisons des propriétaires occupants et des copropriétés.

- L'installation des luminaires solaires (quand c'est possible) et la poursuite du programme de remplacement des luminaires traditionnels par des LED.

- La mise en place d'un Plan pluriannuel Patrimonial de rénovation énergétique prenant en compte les Décrets Tertiaire et Bacs

4. Quelles propositions faites-vous en matière de production d'énergie sur toitures, et d'autres consommations, comme l'a initié le Parc Régional des Boucles de la Seine Normande ?

Dans la continuité des actions déjà menées (mise en place des indicateurs de suivi des consommations et optimisation de l'utilisation des bâtiments communaux, réfection des fenêtres et toitures de l'hôtel de ville et du groupe scolaire Cahan, installation de 57 panneaux solaires sur le toit des services techniques),

Nous prévoyons :

- La restauration de l'aile EST de l'Espace Claudie-André-Deshays pour les associations
- La poursuite de l'aide à la rénovation des maisons des propriétaires occupants et des copropriétés
- L'installation des luminaires solaires (quand c'est possible) et la poursuite du programme de remplacement des luminaires traditionnels par des LED
- La mise en place d'un Plan pluriannuel Patrimonial de rénovation énergétique prenant en compte les Décrets Tertiaire et Bacs

5. **Quelles propositions faites-vous en matière de gestion et d'évolution du PEDT (projet éducatif de territoire) pour :**
    - **Améliorer les conditions de déroulement de la pause méridienne des écoles et du CLSH (confection des repas, cadre bâti, accompagnement éducatif, etc…)**
    - **Favoriser le départ en vacances collectives**
    - **Accompagner des projets de classes de découvertes**

Notre programme pour la jeunesse d'Yvetot s'inscrit dans la continuité des engagements forts pris à travers le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) dont les nouvelles orientations pour la période 2025-2029 placent l'enfant au centre de toutes les préoccupations communales.
Pour le nouveau mandat, nous suivrons les orientations générales du PEDT, voté à l'unanimité en Conseil Municipal. Celui-ci recentre ses actions sur deux priorités majeures afin de gagner en efficacité opérationnelle.

- **Le soutien à la parentalité** en renforçant la collaboration entre parents et acteurs éducatifs (école, périscolaire, associations) pour mieux accompagner les familles face aux nouveaux défis comme le cyber-harcèlement ou la gestion des écrans.
- **L'accompagnement vers la citoyenneté** en agissement directement auprès des enfants et des jeunes pour les aider à se projeter dans leur future vie de citoyen en leur donnant les bons codes sociaux.

La liste Fiers d'Yvetot s'engage à faire de ce PEDT 2025-2029 un outil vivant, évalué régulièrement avec les familles et les partenaires, pour répondre aux défis futurs de notre jeunesse.

Concernant les conditions de la pause méridienne, nous nous engageons à maintenir un encadrement de qualité par des animateurs qualifiés. Malgré la fin des financements obligatoires, la ville réaffirme son engagement en finançant intégralement les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Nous maintiendrons également les TAP culturels le midi pour les plus jeunes.
Nous rénoverons les infrastructures scolaires et aussi l'isolation du CLSH afin d'offrir un cadre bâti toujours plus propice aux enfants.
La végétalisation ou renaturation des cours d'école est également prévue. Les cours des écoles Cahan Lhermitte et Cottard seront entièrement végétalisée à l'été 2026, point d'orgue de deux ans de préparation. À terme, ce projet s'étendra à tous les lieux de vie des enfants.
Le développement de la Fête de la Nature se poursuivra dans toutes les écoles pour éduquer les plus jeunes à la protection de la biodiversité au quotidien.

Si nous tendons vers les objectifs de la loi EGAlim (notamment sur le bio), nous privilégions avant tout l'approvisionnement local. Nous maintenons nos cuisiniers municipaux au lieu de recourir à la livraison de repas (liaison froide). Ce choix garantit une meilleure qualité gustative tout en maîtrisant les coûts de production.
Nous proposons la création d'une cuisine centrale qui alimentera l'ensemble des cuisines enfance et jeunesse avec une cuisine bio, locale et fait-maison. Nous déploierons le tri sélectif et la sensibilisation aux déchets en cantine. L'installation de self-services participe activement à la réduction du gaspillage alimentaire.
Nous favorisons déjà le départ en vacances collectives notamment avec des jeunes de la Maison de Quartiers et nous continuerons de soutenir les classes de découvertes en maintenant les aides financières et en soutenant les projets pédagogiques des écoles car ces moments sont essentiels pour la mixité sociale et l'apprentissage de l'autonomie. A noter également la prise en charge d'une partie du coût des séjours pour les familles yvetotaises (entre 20 et 25 dossiers par an).

6. Quelles propositions faites-vous en direction des jeunesses de la commune ? Pour leur faciliter un accès à la culture, à l'exercice d'une citoyenneté et d'une solidarité active ?

- Nous continuerons de soutenir le passage du BAFA via le "Pass'Animation", où le jeune s'engage à effectuer son stage pratique à l'accueil de loisirs de la ville. Nous poursuivrons notre soutien au dispositif « Tope Là » en lien avec le Département et les associations accueillant les jeunes qui valorise le volontariat (40 heures) en contrepartie d'une aide de 400 euros au financement d'un projet personnel (financement du BAFA, du Permis de conduire…).

- L'accueil de services civiques sera poursuivi.

- Une cérémonie de remise de la carte d'électeur sera également organisée.

- Nous poursuivrons aussi notre soutien à la Mission Locale (autour de 12.000 euros par an + mise à disposition de locaux rue Carnot) ainsi que l'organisation du Forum « Rencontre Emploi & Formation ».

- Un soutien à la mobilité sera mis en place avec notamment une aide autour du financement du permis de conduite en échange d'heures de volontariat dans un de services de la ville.

- Nous pérenniserons le dispositif « Coup de Pouce Jeune » (aide allant jusqu'à 150€ avec un budget de 10 500€ annuel) et les « Atouts Découvertes » pour rendre les activités culturelles et sportives accessibles à tous, sans distinction de revenus.

- Nous poursuivrons aussi le Conseil Municipal d’Enfants (CME) et Conseil Municipal Jeunes (CMJ) qui jouent un rôle central dans l'apprentissage de la citoyenneté et la lutte contre les problématiques sociales touchant la jeunesse.
- Nous mettrons en place un dispositif innovant : la carte « Engagement Jeune ». En contrepartie de quelques heures de volontariat au sein d’une association ou lors d’événements municipaux, les jeunes recevront une carte offrant des avantages (produits ou services) chez les commerçants locaux d’Yvetot.

- Le PEDT place la protection et l'autonomie de l'enfant au centre de ses priorités en formant des élus du CMJ comme ambassadeurs contre le harcèlement, capables d'intervenir auprès de leurs pairs pour favoriser un climat scolaire serein. Parallèlement, cette ambition éducative se traduit par un renforcement de la sécurité des jeunes dans l'espace public grâce à l'éducation à la sécurité routière, incluant l'obtention des permis vélo et piéton pour encourager des mobilités douces et responsables dès le plus jeune âge.

- La labellisation « Plan Mercredi » témoigne de l’engagement de la ville d'Yvetot à transformer le mercredi en un véritable levier d’épanouissement pour l’enfant, dépassant la simple solution de garde. Ce dispositif national, intégré au PEDT, repose sur une charte de qualité exigeante qui garantit des activités ludiques et pédagogiques respectant le rythme de chaque enfant.

- L'offre d'accueil se distingue par une forte ouverture culturelle et territoriale. Grâce à l'utilisation des infrastructures locales (médiathèque, lieux culturels, équipements sportifs) et à des sorties régulières, les jeunes Yvetotais découvrent les richesses du patrimoine cauchois, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance à la commune.

- Nous pérenniserons le lien avec la Galerie Duchamp qui permet à toutes les classes de bénéficier de visites régulières. Nous renforcerons la visibilité de l'opération « Atout Découverte » pour stimuler la curiosité et l'ouverture d'esprit des enfants.

- Enfin, ce plan assure une complémentarité entre l’école et les loisirs, tout en garantissant une accessibilité universelle. En favorisant la mixité sociale et l'accueil des enfants en situation de handicap, le Plan Mercredi fait de cette journée une véritable « école de la ville », où l'apprentissage de la citoyenneté passe par l'exploration et le plaisir.

- Avec les professionnels et les bénévoles du Centre Socioculturel Saint-Exupéry, le dispositif CLASS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) s'inscrit également au cœur de notre continuité éducative. Avec notamment un soutien scolaire après l’école deux fois par semaine et notamment une ouverture culturelle.

7. **Quelles propositions faites-vous pour développer l'accès des jeunes à des structures de soin et de prévention sur les plans de la santé mentale, des addictions, de la sexualité…**

- Pour lever les freins à la prévention, nous proposons de développer une approche "aller-vers" en investissant les lieux de vie quotidienne des jeunes (quartiers, écoles, skate park…). Plutôt que d'attendre que les jeunes sollicitent les structures classiques, l'idée est de déployer un médiateur de santé et/ou un éducateur de rue directement sur leur terrain. Cette présence informelle permet d'instaurer un dialogue de confiance et d'aborder plus naturellement des sujets sensibles comme la santé mentale, la vie affective ou les addictions (type "puffs").

- Ensuite, nous proposons de structurer un réseau partenarial local réactif. L'accès aux soins doit être facilité par une coordination étroite entre les acteurs éducatifs (écoles, collèges, MJC) et les professionnels de santé (CPTS, CSAPA…). Cette mise en réseau est indispensable pour repérer précocement les signes de mal-être et garantir une orientation rapide vers les structures adaptées, tout en simplifiant l'accès à l'information pour les familles.

- Enfin, il s'agit de soutenir la parentalité comme un véritable levier de prévention. Face à la détresse psychologique ou aux risques liés à la désinformation numérique, de nombreuses familles se sentent démunies. La mise en place d'ateliers parents-enfants et de temps d'échanges thématiques facilite la restauration du dialogue familial et fournit des repères fiables aux parents. A noter que des cafés des parents thématiques ont déjà lieu depuis plusieurs années au Centre Socioculturel Saint Exupéry.

En associant ainsi prévention de terrain, réseau de soins coordonné et soutien aux familles, nous offrirons aux jeunes Yvetotais un accompagnement protecteur, cohérent et réellement accessible.

8. **A quelles problématiques de santé voulez-vous répondre durant votre mandat ?**

Nous proposons de :

- Poursuivre le travail pour obtenir la permanence de soins à Yvetot en partenariat avec les différents acteurs de la santé
- Développer des consultations dans le cadre de la santé mentale avec un partenariat avec le CH du Rouvray
- Poursuivre le soutien au Médi-Caux Bus

9. **Quelles propositions faites-vous pour impliquer la ville dans un accès à une alimentation de qualité et suffisante pour toutes et tous ?**

Nous proposons de :

- Poursuivre le travail fait dans le cadre du Plan Alimentaire de Territoire pour l'ensemble de nos établissements scolaires avec cuisine maison, travail sur le local et durable et la lutte contre le gaspillage
- Maintenir nos marchés du mercredi et du samedi pour assurer un accès à des produits locaux, de qualité et à des prix abordables
- Valoriser le Service Commerce de Proximité mis en place afin d'assurer un soutien personnalisé aux commerçants

10. Quelles propositions faites-vous pour faciliter et développer l'accès à la culture pour tous ?

Nous proposons :

- Une politique tarifaire de soutien aux inscriptions adaptée aux quotients familiaux
- Des activités gratuites sur le temps du midi dans les écoles publiques et lors de petites vacances scolaires

11. Quelles propositions faites-vous en matière de logement dans une double approche logement social/logement privé, dans une préoccupation de mixité sociale et dans le souci de sauvegarde des espaces naturels ?

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été validé sur les développements possibles en matière d'habitat ou d'activité économique et en espaces naturels. Nous poursuivrons nos échanges avec le Département sur les autorisations de logements sociaux accordées afin de rester sur un ratio maximum à 30%.

Dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), nous avons présenté aux promoteurs locaux les terrains disponibles (principalement les friches) pour définir des projets privés.

Enfin, nous souhaitons préserver les espaces naturels classés au PLUI.

12. Quelles propositions faites-vous en matière de gestion du CCAS et de l'évolution de ses compétences ?

Le CCAS va évoluer vers un fonctionnement dit "classique" par rapport à ses fonctions régaliennes. Ses compétences s'articuleront autour de l'action sociale (accompagnement des plus démunis), la petite enfance (Crèche et Accueil des loisirs) et le lien social avec le Centre socioculturel Saint-Exupéry.

Pour les secteurs nécessitant une expertise technique hospitalière et des financements spécifiques, nous avons voté en conseil municipal, à l'unanimité, la création d'un Établissement Public Médico-Social (EPMS).

La création de l'EPMS permettra de maintenir et moderniser l'accompagnement des enfants et adultes en situation de handicap ou de dépendance et le maintien à domicile via notre Pôle Seniors.

L'objectif est de permettre une autonomie de gestion financière accrue ; une meilleure capacité à répondre aux appels à projets et aux demandes du Département et de l'ARS et un cadre professionnel renforcé pour les professionnels.

13. Quelles propositions faites-vous pour faciliter et améliorer les mobilités ?

Cette question relève de la compétence de la Communauté de Communes Yvetot Normandie.

- Toutefois, nous prévoyons de mener des réflexions avec la CCYN et la Région pour la mise en place d'une gratuité des parkings pour les usagers du train qui respectent une durée de stationnement inférieure à 24h.
- Nous poursuivrons aussi le déploiement du plan de mobilité douce (vélos et piétons).

14. Quelles propositions faites-vous pour faciliter l'accès à la gare d'Yvetot ? Par quels moyens : parking, transports collectifs, deux-roues, etc… ?

Dans le cadre du Service Express Régional Métropolitain (SERM), nous proposons la mise en place d'un nouveau parking permettant de désengorger les rues adjacentes et la place des Belges.

Nous souhaitons :

- Relier la poste à la maison médicale par une piste cyclable
- Relier la poste à la gare par une voie partagée
- Limiter la vitesse en ville pour partager la route avec les cyclistes et les piétons : passer le centre-ville à 30km/h
- Multiplier les chaucidoux

fiersdyvetot@gmail.com

Retrouvez nous sur facebook et Instagram : fiers d'yvetot et sur notre site internet www.fiersdyvetot.fr